



KAIROS Immo Formation

Madame, Monsieur,

Les professionnels de l'immobilier ont l'obligation de suivre au moins 14 heures de formation par an, soit 42 heures sur trois ans en vue de l'obtention du renouvellement de leur carte professionnelle ou de leur habilitation. Au moins 2 heures de formation doivent être consacrées à la déontologie.

J'ai fondé KAIROS Immo Formation afin d'aider les professionnels à sécuriser leur activité. En effet, la législation se complexifie et les procédures sont toujours plus contraignantes. Il donc est important de se tenir informé des évolutions réglementaires et législatives afin de garantir son droit à rémunération.

Diplômée en Urbanisme et en Droit de l'immobilier, j'ai travaillé pendant plus de 20 ans au service des politiques territoriales. Je suis également gérante de deux agences immobilières, ce qui me permet de bien connaître les attentes des professionnels.

Je propose un éventail de formations juridiques dans les domaines de la transaction, de l'urbanisme, de la location, de la gestion et des baux. Chaque journée de formation permet de valider 7 heures au titre de la loi ALUR.

Si vous souhaitez avoir davantage de précision sur les thèmes ou l'organisation des formations, n'hésitez pas à me contacter au : 06. 82.70.60.48. ou bien par mail: contact@kairos-immo-formation.com.

Vous pouvez également consulter mon site internet: <https://www.kairos-immo-formation.com>

Cordialement,

Lydia GATTO LACHAIZE

INFORMATIONS PRATIQUES

Chaque cession permet de valider 7 heures de formation au titre de la loi ALUR.

Une attestation est fournie à l'issue.

LOCALISATION DES FORMATIONS

Quality & Comfort Hôtel Bordeaux Sud

Avenue de l'Europe, 33170 Gradignan

Salle équipée avec vidéoprojecteur, paperboard, accès WIFI

Possibilité de restauration sur place

PEDAGOGIE

. Cas pratiques et jurisprudences récentes, quizz

. Questionnaire de contrôle des connaissances

HORAIRES

Matin: 9h-13h

Après midi: 14h—17h

TARIF: 220€/personne/ session (7 heures)

Le tarif comprend l'organisation de la journée, l'envoi par mail du support de formation, le cours. Il ne comprend pas les frais de restauration et de déplacement.

Contact: Lydia GATTO LACHAIZE

TEL: 06.82.70.60.48.

Mail: contact@kairos-immo-formation.com

Site: www.kairos-immo-formation.com



KAIROS Immo Formation
37 lotissement la Contente 33580 Monségur
N° SIRET: 838 215 416 00010



KAIROS Immo Formation

Formations pour les professionnels de l'immobilier

Sessions sur le département de la Gironde

Septembre à décembre 2019



Formations éligibles pour le renouvellement des cartes professionnelles et des habilitations loi ALUR—décret du 18 février 2016

Prestataire de formation enregistré sous le n° 7533118933.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

MAITRISER LA LOI ELAN

12 septembre 2019

(INCLUS 2 HEURES DE DÉONTOLOGIE) - 7 HEURES

Objectif: Comprendre l'impact de la loi Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique dans la pratique des professionnels de l'immobilier.

Contenu: Dispositions de la loi ELAN et son impact dans l'aménagement, la construction, l'urbanisme, le logement social, la location, les copropriétés; déontologie: code de déontologie ; CNTGI ; lutte contre le blanchiment (TRACFIN)

COMPRENDRE LA HIÉRARCHIE

24 septembre 2019

DES DOCUMENTS D'URBANISME — 7 HEURES

Objectif: Maitriser l'articulation des différents documents d'urbanisme et leur impact sur les projets immobiliers.

Contenu: règlement national d'urbanisme (RNU); documents nationaux de planification; plans de prévention des risques; documents de protection du Patrimoine (PSMV); Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT); Programme Local d'Urbanisme (PLU), carte communale.

DÉVELOPPER LA LOCATION DE

11 octobre 2019

LOGEMENTS — 7 HEURES

Objectif: Maitriser les règles de mise en location d'un logement; établir un bail d'habitation; connaître le cadre de la gestion locative.

Contenu: le cadre de la location et de la gestion de biens; le mandat de location et de gestion; la capacité des parties à signer un bail; la capacité du bien à être loué; composition d'un bail d'habitation et de ses annexes; gestion locative; vente d'un bien loué.

LIRE LE PLAN LOCAL D'URBA-

22 octobre 2019

NISME DE BORDEAUX MÉTROPOLE — 7 HEURES

Objectif: Maitriser les règles de construction et d'urbanisme du PLU; évaluer les droits à construire liés à une parcelle.

Contenu: Rappel du contenu d'un PLU: PADD, POA, OAP, carte de zonage, règlement, annexes ; réalisation d'études de cas évaluant les possibilités de construction sur différentes parcelles à partir du PLU de Bordeaux

CONNAITRE LES DIFFÉRENTES

7 novembre 2019

AUTORISATIONS D'URBANISME — 7 HEURES

Objectif: Identifier quelle autorisation d'urbanisme s'applique en fonction du projet et des travaux envisagés .

Contenu: Rappel de la réglementation nationale et des documents de planification; certificat d'urbanisme; permis de construire; permis d'aménager; permis de démolir; déclaration préalable; lotissements; procédure d'instruction et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

TRANSACTION-

15 novembre 2019

DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ DE TRANSACTION

(INCLUS 2 HEURES DE DÉONTOLOGIE) — 7 HEURES

Objectif: Maitriser les dispositions de la loi HOGUET et ALUR ; sécuriser son activité

Contenu: Cadre juridique de la transaction issue de la loi HOGUET et ALUR; statut des négociateurs immobiliers et des apporteurs d'affaires; formalisme des mandats; fixation des honoraires; règles de publicité; rédaction des bons des visites et des offres d'achat; code de déontologie; CNTGI; lutte contre le blanchiment

MAITRISER LES OPÉRATIONS

28 novembre 2019

DE DIVISIONS FONCIÈRES — 7 HEURES

Objectif: Connaître les différentes techniques de division foncière et les procédures de création d'un lotissement.

Contenu: Définition de la notion de lotissement ; procédures d'autorisation d'un lotissement; documents composant les lotissements; sanctions et contentieux; permis de construire emportant division parcellaire; ensemble immobilier complexe.

5 décembre 2019

MAITRISER LA RÈGLEMENTA-

TION DES BAUX COMMERCIAUX — 7 HEURES

Objectif: Connaître les règles applicables à la rédaction des baux commerciaux et les modalités de vente ou de location d'un bien soumis à bail commercial.

Contenu: Éléments constitutifs du bail commercial et baux dérogatoires; contenu du bail commercial; loyer; cession; sous location; renouvellement et droit de préférence; rupture du bail.

SPECIAL GROUPE



POSSIBILITÉ D'ORGANISER CES FORMATIONS POUR VOTRE AGENCE OU VOTRE RÉSEAU AUX DATES ET LIEUX DE VOTRE CHOIX SUR LE DÉPARTEMENT DE GIRONDE

TARIF: 220€/ PERSONNE (À PARTIR DE 5 PERSONNES)